

possibilité où elles sont de connaître et de prendre en main leurs intérêts, doivent les abandonner à ceux qui ont le plus de lumières, d'expérience et de loisirs; principe naturel et rationnel qui met tout le monde à sa place et se concilie avec la plupart des formes gouvernementales. Les conditions de Venise, à son origine, lui firent adopter le gouvernement aristocratique, c'est-à-dire, celui où une classe privilégiée tient le pouvoir; elle s'en trouva bien, fut assez sage pour n'en pas changer, et ne s'appliqua qu'à le consolider et à le perfectionner. La souveraineté nationale, dont le peuple resta exclu, fut concentrée dans un certain nombre de familles au sein desquelles elle devint héréditaire, et qui formèrent la noblesse ou le corps des patriciens. Si ce fut là une usurpation, elle fut amplement justifiée par ses grands résultats, par le succès le plus complet. D'ailleurs la souveraineté des masses n'est qu'une fiction; le peuple a toujours des maîtres, et quand il a l'air de les choisir, il ne fait en réalité que les accepter. La noblesse vénitienne, qui ne comprit jamais plus d'un millier de familles, différait essentiellement de celle des autres pays. Elle n'avait rien de féodal, car Venise n'ayant jamais été conquise et n'ayant pendant longtemps possédé aucun territoire, ne connaissait ni seigneurs, ni vassaux, ni serfs, ni droits résultant de la propriété. Sujets à toutes les charges publiques, n'affectant aucune distinction, n'ajoutant aucuns titres à leurs noms, ne reconnaissant entre eux aucune hiérarchie, les patriciens de Venise ne s'étaient arrogé d'autre privilège que celui de diriger les affaires, de se dévouer au service de l'état, et d'être tout à la fois la tête et le bras de la nation; et dans leurs mains, le pouvoir pratiqué loyalement, parais-